

3^e Bans que je leur ai décidé moi même forcé de parties mais
ai épousé à cet effet, Je Prêtre soussigné ai reçu le mutuel consente-
ment de Mariage des dites parties & leur ai ensuite donné la béne-
diction nuptiale Selon les cérémonies du ——— rituel du diocèse
en présence & du consentement du père de l'époux, ont été témoins
Charles Babin qui parle pour tuteur de la fille de Pierre Mi-
uce de Louis Miuce de Jean Cotterau & de plusieurs autres per-
sonnes de la Paroisse dont quelques uns ont signé avec nous

M.
Dnique
Miuce
&
Isabelle
LeBlanc
28

Pierre mius Charles Babin
Jean Cottrau Louis Q. Bourque Sigogne
Le vingt neuf Avril mil huit cent onze après Deux publicati-
ons de Bans de Mariage faites au Prône de la Messe Parois-
siale par deux dimanches consecutifs Savoir le 21 & le 28 du même
mois d'avril entre Dominique Miuce fils majeur de Benjamin
Miuce & d'Anne Douset de cette Paroisse d'une part & entre Isabelle
LeBlanc fille mineure de Jean Baptiste LeBlanc & d'Anne
Miuce aussi de cette paroisse d'autre part sans qu'ils soient
rencontré aucun obstacle ou opposition quelconque excepté
l'empêchement du consanguinité au second degré de Parenté
du côté de l'époux & au 3^e du côté de l'épouse. Dont les dispen-
se a été accordée aux dites parties par les Supérieurs legitimes
aussi bien que la Dispense du 3^e Ban que je leur ai accordé forcé
par manecessité autorisé à cet effet, Je Prêtre Soussigné ai re-
çu le mutuel consentement de Mariage des dites parties & leur
ai ensuite donné la Bénédiction nuptiale selon les cérémonies
de de l'église catholique pres autres dans le rituel du diocèse
en présence & du consentement desdit Benjamin Miuce
père de l'époux de Jean Baptiste LeBlanc père de l'épouse ont
été témoins Pierre Miuce, Jean Cottereau, Louis Miuce
& plusieurs autres personnes de cette Paroisse dont quelques
uns on signé avec nous pierre mius

charles Babin
Sigogne

Le vingt neuf Avril mil huit cent onze
a été par moi Prêtre soussigné Baptisé François David né du jour
precedent du légitime Mariage entre Jean Baptiste LeBlanc & Luce
Ursule Douset de cette Paroisse Le père absent Le Parain a été Da-
vid douset oncle de l'enfant & la Marraine Anne Douset
future fermier Muice & tante de l'enfant lesquels l'on déclare ne savoir
pas écrire de ce enquis

B
François
David
LeBlanc
112

Sigogne

Le prêtre

a quitté cette Paroisse le 2 May & y est revenu la semaine avant la Toussain